

SÉANCE SPÉCIALE DU 7 AOÛT 2012

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 août 2012, à 21 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire

Tous les membres du conseil assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance spéciale et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Avis de motion : règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
2. Avis de motion : règlement fixant le montant engagé en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'exercice 2012
3. terrain de la Fabrique de Vianney

2012-08-248

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Monsieur Gérard Garneau, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LE MONTANT ENGAGÉ EN APPLICATION DE LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE 2012

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement fixant le montant engagé en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'exercice 2012.

2012-08-249

Terrain pour le puits de Vianney

Considérant que la municipalité a l'obligation de fournir de l'eau potable de qualité aux citoyens du village de l'ex-Vianney;

Considérant que la source actuelle a été qualifiée contaminer par l'Environnement;

Considérant qu'un puits artésien a été creusé et que sa capacité est inconnue à long terme pour répondre aux besoins actuels et futurs et que peut-être aurons-nous à creuser dans le futur un puits artésien supplémentaire;

Considérant que sur ce terrain il y a déjà une patinoire avec bâtisse financée et entretenue par la municipalité;

Considérant qu'il y a déjà un point d'eau sur ce terrain pour les incendies;

Pour toutes ces raisons et pour le bien futur des citoyens de l'ex-Vianney, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de demander à la Fabrique de Vianney de transférer à la municipalité de Saint-Ferdinand tout le terrain à partir du point d'eau jusqu'au rang 2 sur toute sa profondeur. La municipalité fera arpenter à ses frais le terrain requis. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-08-250

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 21h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière